

Budget principal 2022
Ville de Commequiers
Note de présentation synthétique du budget

A. Le Budget Principal

Cadrage général de présentation du budget :

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le Budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2022. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre. Le projet de budget 2022 a été bâti sur les bases du rapport d'orientation budgétaire présenté le 17 mars 2022.

Rappel du contexte général :

Comme vu lors du débat d'orientation budgétaire, il est rappelé le contexte de l'élaboration du budgétaire.

- Une reprise de la croissance au niveau national.
- Un plan soutien massif à l'économie : 750 milliards pour la zone Euro dont 40 milliards pour la France (fond de solidarité, prise en compte du chômage partiel et prêts garantis et baisse d'impôts pour les entreprises)
- Un optimisme à relativiser au regard du contexte international et de nombreuses pénuries de matières premières qui conduisent à une inflation importante impactant directement les finances des collectivités.
- Enfin et au niveau local, un nombre d'habitant en hausse qui s'accompagne de nouveaux besoins et exigences.

1. Le budget principal

1.1. Rappel des grandes orientations du budget principal :

- Une stabilité, autant que faire se peut des coûts de fonctionnement malgré un environnement économique dégradés en particulier concernant les coûts de l'énergie
- Le maintien d'une fiscalité dynamique
- Le maintien d'un haut niveau de capacité d'investissement avec, par exemple, le projet de restructuration du complexe sportif.
- La poursuite de recherche de financement auprès de nos partenaires : Etat, Région, Sydev, Département et communauté d'Agglomération.
- Une valorisation du parcours des agents pour favoriser la montée en compétence d'où l'évolution du chapitre 12.

1.2. Equilibre général du budget :

Equilibre général	Budget Primitif 2022	dont crédits de Reports
Fonctionnement		
Dépenses	2 564 271,20 €	- €
Recettes	2 564 271,20 €	- €
Investissement		
Dépenses	4 171 327,23 €	330 378,71 €
Recettes	4 171 327,23 €	181 038,06 €
Total du budget	6 735 598,43 €	

Le budget général s'équilibre pour :

- **2 564 271.20 €** en dépenses et recettes de fonctionnement et
- **4 17 327.23 €** en dépenses et recettes d'investissement.
- Au total les crédits prévus au BP s'élèvent à **6 735 598.43 €**.

Les restes à réaliser en dépenses et en recettes d'investissement laissent apparaître un déficit de **149 340,65 €**.

1.2.1. La section de fonctionnement :

1.2.1.1. Les dépenses

Dépenses réelles de fonctionnement	BP2020	BP 2021	BP 2022	Evolution
11 Charges à caractère général	582 200,00 €	703 875 €	701 550 €	0%
12 Charges de personnel	995 000,00 €	1 082 000 €	1 231 000 €	14%
65 Charges de gestion courante	571 810,47 €	272 310 €	312 100 €	15%
66 Charges financières	78 000,00 €	72 000 €	80 000 €	3%
67 Charges expéditionnelles	78 000,00 €	75 155 €	64 450 €	-14%
14 Autres - Atténuation de produits	3 000,00 €	2 000 €	2 000 €	0%
Total DRF	2 308 010 €	2 207 340 €	2 391 100 €	8%
Dépenses d'ordre de fonctionnement				-
023 Virement à la section d'investissement	571 810,47 €	541 528 €	103 171 €	-81%
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	571 810,47 €	78 500 €	70 000 €	-11%
Total DOF	1 143 621 €	620 028 €	173 171 €	-72%
Total général	3 451 631 €	2 827 368 €	2 564 271 €	-9%

La section de fonctionnement est en évolution de +8% par rapport aux prévisions de 2021. Cela s'explique principalement par :

- Une augmentation du chapitre 12 suite aux décisions en matière de ressources humaines
- Une augmentation du chapitre 65 qui s'explique principalement par la reprise du déficit du budget lotissement (Brigassière/les quatre charruies) à clôturer (40 000 €).
- Les charges à caractère générale (011) restent relativement stables malgré les hausses à prévoir du côté des dépenses d'énergie.
- Le virement à la section d'investissement sera porté à **103 171 €** (chapitre 023) cette année contre 541 528 € l'an passé. L'excédent cumulé de fonctionnement (766 594 €) sera intégralement inscrit au 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) afin de financer la section d'investissement.

1.2.1.2. Les recettes :

Recettes réelles de fonctionnement	BP 2020	BP 2021	BP 2022	Evolution envisagée
013 Atténuation de charges	21 300,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	0%
70 Produits des services et ventes diverses	359 230,00 €	380 250,00 €	381 200,00 €	0%
73 Impôts et taxes	1 439 856,88 €	1 456 043,00 €	1 398 053,20 €	-4%
74 Dotations et participations	707 250,00 €	685 572,00 €	690 568,00 €	1%
75 Autres produits de gestion courante	11 500,00 €	14 855,02 €	14 200,00 €	-4%
76 Produits financiers et exceptionnels	- €	2,13 €	- €	-100%
77 Produits exceptionnels	60 232,07 €	- €	250,00 €	Néant
Total RRF	2 599 368,95 €	2 566 722,15 €	2 514 271,20 €	-2%
Recettes d'ordre fonctionnement	BP 2020	BP 2021	BP 2022	Evolution envisagée
042 ordre de transfert entre sections	75 000,00 €	85 000,00 €	50 000,00 €	-41%
Total ROF	75 000,00 €	85 000,00 €	50 000,00 €	-41%
Total recettes de fonctionnement	2 674 368,95 €	2 651 722,15 €	2 564 271,20 €	-3%

Pour l'année 2022, les recettes prévues s'établissent à **2 564 271 €**. Elles sont globalement stables à -3% par rapport à l'année précédente. Les inscriptions sont prévues au plus près des montants réalisés de l'année 2021.

1.2.2. La section d'investissement :

1.2.2.1. Les dépenses

Dépenses réelles d'investissement	BP2020	BP 2021	BP 2022	Evolution
204 subventions d'équipement versées (hors opération)	- €	12 300,00 €	- €	
21 immobilisations corporelles	568 047,86 €	286 000,00 €	- €	
22 immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €	
23 immobilisations en cours	- €	- €	- €	
Opération d'équipement	24 105,00 €	3 167 500,00 €	3 563 948,52 €	13%
16 emprunt et dettes assimilés	226 000,00 €	227 000,00 €	227 000,00 €	0%
Total DRI	818 152,86 €	3 680 500,00 €	3 790 948,52 €	3%
Dépenses d'ordre d'investissement				
040 et 041 Opérations de transfert entre sections	75 000,00 €	85 000,00 €	50 000,00 €	-41%
Restes à réaliser	2 107 395,00 €		330 378,71 €	
001 - Déficit d'exécution reporté	- €	- €	- €	
Total des dépenses d'ordre	75 000,00 €	85 000,00 €	50 000,00 €	-41%
Total général	3 000 547,86 €	3 765 500,00 €	4 171 327,23 €	11%

Evolution par opération	Dénomination	2022
15	Matériel	161 170,00 €
25	Equipements sportifs	2 296 000,00 €
26	Voirie et réseaux	754 278,52 €
29	Bâtiments communaux	116 500,00 €
36	Urbanisme et réserves foncières	236 000,00 €
		3 563 948,52 €
Total		

Les dépenses d'investissement s'élèvent pour cette année à **4 171 324.23 €** pour l'année 2022. Elles se décomposent comme l'an passé principalement en opération pour un montant de **3 563 948.52 €** contre **3 167 500 € en 2021**. La hausse de ces inscriptions s'explique principalement par les inscriptions liées au complexe sportif (**2 296 000 €** contre **1 628 300 €** en 2021) et l'opération urbanisme et réserves foncières (**236 000 €**).

Pour rappel, l'inscription par opération permet une plus grande simplicité et transparence de gestion des crédits d'investissement.

1.2.2.2. Les recettes

Recettes réelles d'investissement	BP 2020	BP 2021	BP 2022	Evolution envisagée
13 subventions d'investissement	564 085,50 €	1 198 881,18 €	667 118,99 €	-44%
16 emprunt	- €	- €	1 329 189,31 €	-
21 immobilisation corporelles	60 000,00 €	- €	- €	-
10 dotations et fonds diverses	972 342,37 €	1 016 545,63 €	981 308,62 €	-3%
<i>Dont 1068 - Exédents de fonctionnement capitalisé</i>	<i>767 342,37 €</i>	<i>835 554,79 €</i>	<i>766 594,62 €</i>	
Total RRI	1 596 427,87 €	2 215 426,81 €	2 977 616,92 €	34%
Recettes d'ordre d'investissement	BP 2020	BP 2021	BP 2022	Evolution envisagée
021 virement de la section d'investissement	571 810,47 €	388 015,14 €	103 171,32 €	-73%
040 opération d'ordre de transfert entre sections	40 000,00 €	78 500,00 €	70 000,00 €	
Total ROI	611 810,47 €	466 515,14 €	173 171,32 €	-63%
Restes à réaliser de 2021	- €	258 225,64 €	181 038,06 €	
001 - Report de la section d'investissement	792 309,52 €	825 332,41 €	839 522,93 €	
Total recettes d'investissement	3 000 547,86 €	3 765 500,00 €	4 171 349,23 €	11%

Les recettes d'investissement s'établissent cette année à **4 171 349.23 €**. L'inscription des subventions se fait en proportion de l'exécution estimée des dépenses d'investissement et correspondent en grande partie aux subventions liées au complexe sportif (399 216 €).

La section d'investissement s'équilibre également par l'excédent de fonctionnement capitalisé (1068) de **766 594.62 €** et un excédent important de la section d'investissement à hauteur de **839 522.93 €**.

Nous pouvons également compter sur une recette de FCTVA à hauteur de **130 000 €** et de **84 692 €** de perception de taxe d'aménagement.

Afin d'équilibrer la section d'investissement, il est nécessaire de l'équilibrer par un emprunt d'équilibre de **1 329 189.31 €**. Il est rappelé que le montant emprunté sera déterminé par les besoins de trésorerie.

1.3. La fiscalité :

Pour l'année 2022, il est proposé une hausse de 1% la fiscalité sur le foncier bâti et non bâti. Ci-dessous les hypothèses :

Données fiscales	2021	2022	Produit prévisionnel	Variation %
Foncier bâti	31,88	31,88	926 114,00 €	0
Foncier non bâti	45,4	45,4	90 164,00 €	0
Total			1 016 278,00 €	

Données fiscales	2021	2022	Produit prévisionnel	Variation %
Foncier bâti	31,88	32,2	935 410,00 €	1
Foncier non bâti	45,4	45,85	90 164,00 €	1
Total			1 025 574,00 €	

Il est proposé de retenir l'hypothèse à 1%. La recette fiscale supplémentaire prévue est de l'ordre de 10 000 €.

1.4. Evolution de CAF :

Comme précisé dans lors du Débat d'Orientaion Budgétaire (DOB) la section de fonctionnement continue de dégager un excédent de financement satisfaisant. Pour l'année 2021 ce montant s'élève à **766 594.62 €** ce qui

permet de contribuer à l'équilibre des recettes d'investissement (ce montant est capitalisé au 1068). L'objectif est bien évidemment de maintenir un haut niveau d'autofinancement pour les années à venir.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021*
Dépenses de fonctionnement	1 574 187,86 €	1 651 525,61 €	1 563 946,17 €	1 888 526,40 €	1 672 585,10 €	1 962 751,35 €
Recettes de fonctionnement	2 188 362,64 €	2 438 233,64 €	2 255 798,61 €	2 664 721,25 €	2 586 220,32 €	2 729 345,97 €
CAF	614 174,78 €	786 708,03 €	691 852,44 €	776 194,85 €	913 635,22 €	766 594,62 €

1.5. Dette et structure :

Le capital initial de l'endettement s'élève à 3 550 000 € pour financer différents projets. L'ensemble des taux sont fixes et il est prévu une extinction totale de la dette en 2035.

Les tableaux ci-dessous présentent les éléments essentiels de la structure de la dette.

Organisme prêteur	Montant initial du contrat	Capital restant au 1er janvier 2022
Caisse d'épargne	2 100 000,00 €	1 521 773,97 €
Caisse des dépôts et consignation	500 000,00 €	240 222,14 €
La NEF	700 000,00 €	541 773,91 €
Crédit Agricole	250 000,00 €	181 098,26 €
Total	3 550 000,00 €	2 484 868,28 €

Répartition des échéances d'emprunt pour 2022		Taux %
Caisse d'épargne	145 554,74 €	1,31
Caisse des dépôts et consignation	46 588,92 €	4,51
La NEF	80 930,02 €	6,241
Crédit Agricole	15 673,60 €	2,523
Total	288 747,28 €	

Pour l'année 2022, comme le prévoit le budget primitif et en fonction des besoins de trésorerie, il est prévu un emprunt d'équilibre de **1 329 189.31 €**. Les taux actuels se négocient entre 0.7 et 1.52 %. La durée envisagée est de **15 ans à 20 ans**.

2. Les budgets annexes :

2.1. Budget Lotissement de la Brigassière

Comme indiqué lors du ROB, le budget du lotissement de la Brigassière sera clôturé cette année. Il conviendra cependant de reprendre le déficit au budget principal qui est inscrit au BP au chapitre 65.

En attendant, il est nécessaire d'approuver son dernier budget qui s'équilibre de la façon suivante :

BP 2022		
Lotissement de la brigassière	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	38 672,00 €	38 672,00 €
11 - Charges à caractère général	208,00 €	
065 - Charges de gestions courantes	38 464,00 €	
002 - résultat de fonctionnement reporté		38 462,75 €
75 - Autres produits de gestion courante		1,25 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		208,00 €
Investissement	77 167,09 €	77 167,09 €
001 - solde d'investissement reporté	76 959,09 €	- €
3555 - Destockage	208,00 €	- €
1641 - emprunt		77 167,09 €
Total	115 839,09 €	115 839,09 €

2.2. Budget Cabinet Médical

2.2.1. Section de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
ARTICLE	LIBELLE	BP 2021	BP 2022
002	Déficit de fonctionnement cumulé reporté année N-	43 667,86	51 639,88
60611	Eau	370,00	400,00
60612	Electricité	930,00	1 200,00
60613	Chauffage urbain	1 240,00	1 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	400,00	400,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	600,00	600,00
6288	Autres services extérieurs	420,00	400,00
	redevance OM		
63512	Taxe foncière	800,00	800,00
	2017 : 941€ 2018 : 791 € 2019 : 778 € 2020 : 771€ 2021 : 771€		
11	Charges à caractère général	4 760,00	5 300,00
65888	Charges diverses de gestion courante	10,00	10,00
	centimes TVA		
65	Autres charges de gestion courante	10,00	10,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance (montant connu: 2365,32)	2 600,00	2 400,00
661121	Montant des ICNE de l'exercice (montant connu 1604,43)		2 000,00
661122	Montant des ICNE de l'exercice N-1		
66	Charges financières	2 600,00	4 400,00
6811	Dotations aux amortissements	17 300,00	18 000,00
	montant connu: 17902,21€		
042	Opérations d'ordre entre sections	17 300,00	18 000,00
	Total dépenses de fonctionnement	68 337,86	79 349,88

Pour l'exercice 2022, le budget sera reconduit dans les mêmes proportions à savoir **79 349.88 €** en fonctionnement (recettes et dépenses) ainsi que **51 407.75 €** en dépenses et recettes d'investissement.

La subvention d'équilibre de la commune sera portée à **61 949.88 €** contre **51 657.86 €** en 2021.

L'arrivée d'un nouveau professionnel augmentera les recettes liées au loyer, de **12 850 €** en 2021 à **14 000 €** en 2022.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
ARTICLE	LIBELLE		BP 2021	BP 2022
002	Excédent de fonctionnement reporté			
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au budget de résultat		1 333,00	1 400,00
	Subvention pour le cabinet médical : 20 000€ amorti sur 15 ans			
	De 2010 à 2024			
042	Opération d'ordre entre sections		1 333,00	1 400,00
74741	Subventions de la commune Pour équilibrer le budget (non affectées)		51 654,86	61 949,88
74	Dotations et participations		51 654,86	61 949,88
752	Revenus des immeubles		12 850,00	14 000,00
7588	Produits divers de gestion courante		2 500,00	2 000,00
	Remboursement eau + électricité + gaz + ordures			
75	Autres produits de gestion courante		15 350,00	16 000,00
Total recettes de fonctionnement			68 337,86	79 349,88
Total dépenses de fonctionnement			68 337,86	79 349,88

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de **79 349.88 €**.

Les dépenses réelles sont principalement constituées des charges courantes de fonctionnement (5 300 € au chapitre 11) qui concernent l'eau et l'électricité entre autres et les intérêts d'emprunt pour un montant de 2 400 € au chapitre 66.

2.2.2. Section d'investissement

Les dépenses d'investissement sont principalement constituées par l'amortissement de la subvention reçue par la Région lors de la construction de la maison médicale (**42 907.75 €**) et le remboursement de l'emprunt lié à cette opération (**6 100 €**).

Les recettes d'investissement sont constituées de l'excédent d'investissement cumulé (**33 407.75 €**) et des écritures d'ordre liées aux amortissements.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
ARTICLE	LIBELLE		BP 2021	BP 2022
001	Déficit d'investissement cumulé reporté de l'année		0,00	0,00
001	Déficit d'investissement reporté		0,00	0,00
13912	Régions		1 333,00	1 400,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section		1 333,00	1 400,00
1312	Régions (pour équilibrer le budget)		35 613,76	42 907,75
13	Subvention d'investissement		35 613,76	42 907,75
1641	Emprunt (montant connu: 6077,50€)		5 900,00	6 100,00
165	Dépôts et cautionnements		650,00	1 000,00
16	Remboursement d'emprunt et cautionnements reçus		6 550,00	7 100,00
2158	Autres installations, matériel et outillage technique		3 772,12	0,00
21	Immobilisations corporelles		3 772,12	0,00
Total dépenses d'investissement			47 268,88	51 407,75

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
ARTICLE	LIBELLE	BP 2021	BP 2022
001	Excédent d'investissement cumulé reporté (année N	26 196,76	33 407,75
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00
1068	Affectation résultat		
10	Dotations, fonds, réserves	0,00	0,00
1641	Emprunt	3 772,12	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00
16	Emprunt et cautionnements	3 772,12	0,00
28132	Dotations aux amortissements	17 300,00	18 000,00
	montant connu : 17 902,21€		
40	Opérations d'ordre entre section	17 300,00	18 000,00
	Total recettes d'investissement	47 268,88	51 407,75
	Total dépenses d'investissement	47 268,88	51 407,75

2.3. Budget CCAS

Il est rappelé à l'assemblée que le budget CCAS fera l'objet d'un débat et d'une réunion spécifique de son conseil d'administration.

2.3.1. La section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement			
		BP 2021	BP 2022
11	Charges à caractère général	35 710,00	32 230,00
12	Charges de personnel	300,00	300,00
65	Autres charges de gestion courante	4 300,00	3 800,00
67	Charges exceptionnelles	300,00	300,00
O42	Opérations d'ordre	14 800,00	15 000,00
TOTAL		55 410,00	51 630,00

Recettes de fonctionnement			
		BP 2021	BP 2022
70	Produits de services	14 800,00	15 000,00
74	Dotations et participations	21 000,00	21 000,00
75	Autres produits de gestion courante	16 610,00	12 630,00
76	Produits financiers	-	-
O42	Produits exceptionnels	3 000,00	3 000,00
TOTAL		55 410,00	51 630,00

Pour l'année 2022, la section de fonctionnement s'équilibre à **51 630 €**.

Le chapitre 11 regroupe les principales dépenses courantes nécessaires au fonctionnement du CCAS.

Le chapitre 65 inscrit à hauteur de **3 800 €** pour cette année regroupe la formation des élus (200 €), les secours d'urgence (3000 €) et enfin des subventions aux associations (**600 €**).

Les recettes sont principalement constituées de la subvention d'équilibre versée par la commune (21 000 €) et les concessions des cimetières pour un montant de **15 000 €**.

2.3.2. La section d'investissement :

Dépenses d'investissement			
		BP 2021	BP 2022
001	Charges à caractère général	112 617,86	82 791,33
16	remboursement d'emprunt	500,00	500,00
23	Autres charges de gestion courante	4 000,00	-
21	immobilisations corporelles	15 000,00	15 500,00
40	Opérations d'ordre	3 000,00	3 000,00
TOTAL		135 117,86	101 791,33

Recettes d'investissement			
		BP 2021	BP 2022
70	Produits de services	-	-
74	Dotations et participations	-	-
10	Apports dotations et réserves	17 046,17	14 134,05
16	Emprunts	103 271,69	72 657,28
40	Opération d'ordre de transferts entre sections	14 800,00	15 000,00
TOTAL		135 117,86	101 791,33

La section d'investissement s'équilibre à **101 791.33 €**.

Le déficit au 001 d'un montant de **82 791.33 €** correspond à un déficit cumulé de l'acquisition de la maison Jolly.

Le chapitre 21, est ouvert à **15 500 €**. **3000 €** sont prévus à l'aménagement du parking et trottoirs du cabinet Florescence.

Concernant les recettes, elles s'équilibrent au chapitre 10 par une inscription au 1068 à **10 634.05 €** (affectation du résultat de l'année 2021 et une prévision de FCTVA de 3500 €).

Afin d'équilibrer la section, il est nécessaire d'y inscrire un emprunt d'équilibre de **72 657.28 €**.